



## SECTION DES FINANCES FORCE OUVRIERE DE CHARENTE-MARITIME

### **Compte-rendu du CHS du 1<sup>er</sup> juillet 2010**

L'ordre du jour était le suivant :

- examen des propositions budgétaires 2010
- -point sur les projets immobiliers
- examen des registres hygiène et sécurité
- examen du questionnaire 2009 de la DPAEP sur l'évolution des risques professionnels
- questions diverses

Suite à notre demande lors du dernier CHS, l'administration nous a transmis les plans définitifs du réaménagement de la DDFIP avec le nombre d'agents par bureau et la surface par agent. Force est de constater que les normes qui concernent les conditions de vie au travail ne sont pas respectées. Les agents de la DDFIP de Charente-Maritime constateront donc que, sur l'autel de la fusion, les normes ministérielles sont sacrifiées concernant les conditions de vie au travail. Mais la direction ne manquera pas de leur faire respecter d'autres normes lorsque cela concernera la qualité ou le volume de leur travail.

#### Examen des propositions budgétaires :

Suite au dernier CHS, il restait 145 684 € de crédits à répartir.

Les propositions de formations n'ont pas appelé de remarques particulières. Néanmoins, il a été demandé un renouvellement et une convocation automatique aux stages de recyclage de secouriste au travail, ainsi qu'une prise en compte des spécificités des différentes directions (notamment les conflits internes) concernant la formation de « gestion des conflits ». Nous avons aussi donné notre accord pour que les formations soient programmées au plus tôt dans l'année afin de favoriser la participation des agents.

Les propositions concernant la prévention des risques comprenaient de multiples éléments qui devaient être pris en charge par les directions sur leurs propres dotations.

Nous avons refusé de prendre en charge sur les crédits du CHS l'achat de lampes pour la brigade de surveillance des Douanes, estimant que cet équipement devait être financé d'office par la DGDDI.

De même, nous avons refusé de prendre en charge l'achat de bâtons de sécurité d'autodéfense, estimant que le CHS n'avait pas à financer des armes de 6<sup>ème</sup> catégorie, cette dernière regroupant les pistolets-mitrailleurs par exemple...

Concernant les fenêtres du Centre des Finances Publiques de Marennes, la direction nous a informé qu'un programme de rénovation complète des ouvrants allait être entrepris. De plus l'Inspecteur Hygiène et Sécurité a noté que la proposition n'était pas en conformité avec la réglementation, notamment sur la hauteur au sol et le système d'ouverture. Nous avons donc refusé de prendre en charge cet équipement.

Nous sommes intervenus pour signaler les risques encourus par les agents du CFP de St Jean d'Angély lorsqu'ils sortent du parking intérieur du fait du manque de visibilité dû au mauvais stationnement des véhicules qui veulent échapper aux multiples parcmètres installés récemment par la municipalité. La direction a promis d'intervenir rapidement.

L'examen de la rubrique sécurité incendie n'a pas appelé de remarques particulières.

Concernant l'hygiène, nous avons demandé qu'un nettoyage général de fin de chantier soit programmé sur le site de Jonzac. Depuis 10 mois les agents vivent dans le bruit et la poussière, cette dernière entraînant de multiples conjonctivites chez plusieurs personnes. Le Président a accédé à notre demande.

Nous avons voté pour le financement de la rénovation du local social de la Trésorerie de La Rochelle Municipale, ce local étant actuellement vétuste et inadapté au nombre de personnes déjeunant sur place le midi.

Nous avons aussi voté pour le financement de 50 supports d'unités centrales à roulettes destinés au site de Fétilly, ce qui facilitera grandement le travail de nos collègues de la CMI et des personnels qui effectuent le ménage. Si cet équipement prouve son efficacité, il sera étendu à d'autres sites.

Le point principal concernant l'ambiance physique et thermique était la demande de financement de stores intérieurs et extérieurs pour les nouveaux bureaux de la trésorerie de Jonzac, qui sera située au sein du CFP. Nous avons indiqué que cette demande relevait du programme de travaux initiaux. La direction nous indiqua que cet équipement n'était pas prévu initialement et que la DGF de la DDFIP 17 ne permettrait pas de prendre en charge ces travaux. De plus, cette option, utilisée sur le site de Fétilly, n'apporte absolument pas satisfaction aux agents, la chaleur étant inacceptable même avec cet équipement. Nous avons néanmoins, en accord avec les autres organisations syndicales, accepté de prendre en charge les stores extérieurs sur le budget du CHS, afin que les agents qui emménagent dans les locaux début septembre, ne soient pas totalement dépourvus de protection thermique.

Nous ne pouvons que dénoncer la manière dont ce chantier a été mené, sans considération pour les agents occupant le site et ceux y arrivant.

Nous avons aussi accepté de financer une isolation thermique pour nos collègues du secrétariat de l'ENBD.

Suite à la demande du médecin de prévention, nous avons voté pour le financement d'un bureau de consultation sociale et médicale au CFP de Saintes.

Enfin, nous avons refusé de prendre en compte une demande en séance de l'ENBD pour le réaménagement du poste de garde.

Ce sont au final 112 255 euros de crédits qui furent répartis au cours de cette séance.

Le point sur les projets immobiliers fut brièvement abordé (de façon inversement proportionnelle à la durée des chantiers ...).

Lors de l'examen des registres hygiène et sécurité, nous avons interpellé le Président pour l'informer que nous soutiendrons la demande de nos collègues motards douaniers concernant l'attribution de repos en adéquation avec leur difficile mission. Deux accidents graves dus à la fatigue et au surmenage se sont produits ces derniers mois au sein de leur brigade. Force Ouvrière portera cette revendication lors du prochain CHS Ministériel.

L'examen du questionnaire 2009 DPAEP n'apporta aucune remarque particulière et aucune question diverse ne fut abordée.

La séance se clôture à 14h10.

Vos représentants Force Ouvrière au CHS :

Maguy Guillard, Laurent Lespinasse, Denis Windstein, Florence Leclercq, Patrice Calmets (expert)